JOURNAL D'INFORMATION SUR L'EAU

INFORMATION — A I J X

CAHIER DÉTACHABLE RÉFÉRENCES SCIENTIFIQUES ET JURIDIQUES

EAUDOC

Nouveaux services
Nouveaux forfaits

Seine-Normandie

Situation des ressources en eau

Rhône-Méditerranée-Corse

I 200 Emplois-Jeunes

LCPC

Nouvelles thématiques de recherches

"Environnement Stratégie"

Un nouveau titre des Editions Victoire

Algérie

Séminaire International sur la Gestion de l'Eau à Chief - 5-6 Février 2002

RIOB / CEENBO

Assemblée Générale à Sinaïa Roumanie - 1-2 Février 2002

Office International de l'Eau

EAUD®C

SERVICE NATIONAL D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION SUR L'EAU

N° 526 - Décembre 2001



Rédacteur en Chef Adjoint : D. DELAGE F. RANSONNETTE Maquette: N.TREILLARD Abonnements:

> Abonnement I an France: 411,46 Euro TTC Etranger: 341,10 Euro

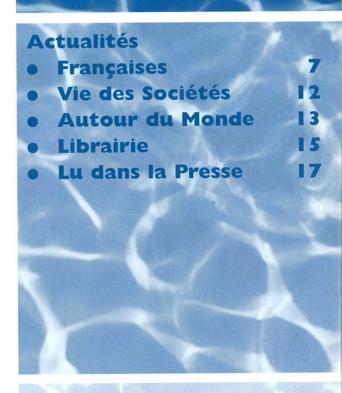
Office International de l'Eau

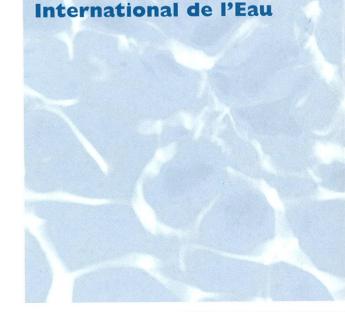
Service National d'Information et de Documentation sur l'Eau 15, rue Edouard Chamberland 87065 Limoges Cedex Tél.: +33 (0) 5 55 11 47 47 Fax: +33 (0) 5 55 11 47 48 E-Mail: snide@oieau.fr

Numéro Paritaire

0012-9003 - 47ème année







Nouvelles de l'Office



Cahier Détachable

Documents sélectionnés et analysés Références récentes de JURIEAUDOC Agenda des **Evénements**

18

ΕΝ Αναντ....

EAUDO C http://eaudoc.oieau.fr

LA PREMIÈRE DOCUMENTATION MONDIALE "EAU" SUR LE NET OFFRE DE NOUVEAUX SERVICES À NOS ABONNÉS

Un an après l'ouverture de notre nouvel accès aux bases documentaires, "EAUDOC" prend un nouvel essor pour mieux répondre aux besoins de ses utilisateurs dans le monde.

Cette fin d'année est particulièrement marquée par l'ouverture de nouvelles prestations qui sont l'occasion de satisfaire une demande de plus en plus importante de nos usagers en matière d'informations.

Les nouveaux systèmes d'abonnement

Trois forfaits sont disponibles:

EAUDOC Classic

- Accès web illimité aux notices dans les bases techniques, scientifiques, socioéconomiques, juridiques, R&D de l'OlEau,
- Sommaires d'ouvrages télédéchargeables gratuitement
- Revue des sommaires électronique

109,00 TTC 91,14 HT

Le forfait "Classic" répond à une demande d'accès privilégié à la base de données (accès illimité aux notices) ainsi qu'à la revue des sommaires (le contenu de 50 revues est ainsi présenté).

L'accès hors forfait reste cependant possible à tous par le biais de la recherche à la carte et la commande individuelle via le panier personnel.

Pour les grands comptes, notre offre est étudiée en étroite collaboration afin de définir au mieux les besoins spécifiques et de trouver les solutions les mieux adaptées.

EAUDOC Executive

- Accès web illimité aux notices dans les bases techniques, scientifiques, socioéconomiques, juridiques, R&D de l'OlEau,
- Sommaires d'ouvrages télédéchargeables gratuite-
- Revue des sommaires électronique
- Information Eaux en ligne avec :

Tous les mois, les dernières nouvelles des Agences de l'Eau, l'eau dans le monde, les grands projets internationaux, une sélection des derniers articles scientifiques de nos bases

♣ La revue de presse quotidienne en ligne

> 229,00 TTC 191,47 HT

Le forfait "Executive" propose en complément un accès à *la revue* de presse hebdomadaire (les articles des grands quotidiens de la presse nationale et régionale en ligne chaque jour dès IIheures) ainsi que notre revue "Information Eaux" en format électronique.

Contact: Catherine JUERY

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU Service National d'Information et de Documentation sur l'Eau - SNIDE 15, rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex Tél.: +33 (0) 5 55 11 47 47 - Fax: +33 (0) 5 55 11 47 48 E-mail: eaudoc@oieau.fr

EAUD**9**C Premier

- Accès web illimité aux notices dans les bases techniques, scientifiques, socioéconomiques, juridiques, R&D de l'OlEau,
- Sommaires d'ouvrages télédéchargeables gratuitement
- Revue des sommaires électronique
- Information Eaux en ligne avec : Tous les mois, les dernières nouvelles des Agences de l'Eau, l'eau dans le monde,

les grands projets internationaux, une sélection des der-niers articles scientifiques de nos bases

- La revue de presse quotidienne en ligne
- Information Eaux en version papier sur votre bureau avec son cahier détachable des dernières références
- Votre veille automatique personnalisée

441,46 TTC 344,03

Plus complet, le forfait "Premier" permet de bénéficier, en complément des offres précédentes, de "Information Eaux" en version papier avec son cahier détachable des dernières références ainsi que d'une Diffusion Sélective d'Informations (DSI) à élaborer en collaboration avec les ingénieurs documentalistes du SNIDE.

ARTOIS-PICARDIE ____



COLLOQUE RÉGIONAL: "URBANISATION ET EAUX PLUVIALES"



Le développement et l'urbanisation systématique des agglomérations génèrent une imperméabilisation importante des sols et modifient l'écoulement de nos eaux pluviales.

Au moment des fortes pluies, l'inondation en milieu urbain est de plus en plus fréquente. Accusation ouverte de l'urbanisation à outrance : qu'en est-il exactement ?

Une réflexion sur la gestion des eaux de ruissellement en vue d'une prévention des risques etait incontournable;

C'est pourquoi l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et l'A.G.H.T.M. se sont associées pour favoriser les échanges entre les acteurs de l'urbanisation et mettre en place un programme de travail régional pour enrayer ce type d'inondation.

Les 15 et 16 Novembre, à l'Eudil Villeneuve d'Ascq, un colloque a ouvert le débat sur la gestion de la ville, après la croissance urbaine des dernières décennies.

Son ambition était de mobiliser et d'organiser les compétences régionales, au service d'une politique d'aménagement et de gestion des eaux de temps de pluie afin de limiter les risques d'inondations dans le bassin Artois Picardie et contribuer à la fondation d'une politique de gestion et de développement équilibré de la ville.

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau s'est réuni le 19 octobre sous la présidence d'Annick Delelis.

Il a décidé plusieurs participations financières :

- ➡ la poursuite de la politique en faveur des particuliers pour le raccordement à l'égout et pour l'assainissement non collectif,
- ⇒ la réalisation d'une étude sur l'hydraulique de surface dans les zones concernées par le fonctionnement des stations de relevage installées lors de l'exploitation charbonnière,
- → le financement de travaux de réparation liés aux inondations (1999-2000) dans la Somme et dans le secteur le Marles-les-Mines.

Enfin, le conseil a approuvé le budget 2002 de l'Agence (156,570 M).

AGGLOMÉRATION DE BOULOGNE: UNE NOUVELLE STATION D'ÉPURATION URBAINE

La nouvelle station d'épuration de Boulogne-sur-Mer est l'un des plus importants chantiers du littoral Artois Picardie. L'enjeu : traiter correctement les eaux usées et préserver la qualité du milieu.

Dans le bassin Artois-Picardie, on compte aujourd'hui plus de 350 stations d'épuration en activité. Afin de respecter la directive de la Communauté Européenne, qui institue depuis 1991 de nouvelles normes de rejets (traitement du phosphore, prise en compte des eaux pluviales, désinfection de l'eau aux abords du littoral...), des investissements importants sont réalisés chaque année, pour la modernisation de certains sites existants et la construction de nouvelles stations d'épuration.

Actuellement, la station d'épuration de Boulogne-sur-Mer bien qu'ayant une capacité théorique de traitement de 200 000 habitants, n'assure plus une dépollution suffisante pour respecter les objectifs de qualité des eaux de la Liane et rendre ainsi possible la baignade à Boulogne-sur-Mer.

La future station d'épuration est construite à la place de l'ancienne qui sera démolie, ceci sans que l'ancienne ne soit arrêtée. Le chantier, démarré en janvier 2001, s'étale sur 4 ans.

La nouvelle station d'épuration permettra de traiter correctement et dans le respect des normes l'équivalent de la pollution de 200 000 habitants. Le système de traitement choisi est plus compact, il permettra une extension des bassins si nécessaire.

Le nouvel ouvrage coûte 215 millions de francs. Il est financé majoritairement par la Communauté d'agglomération du Boulonnais. L'Agence de l'Eau Artois-Picardie apporte une aide financière de 52,5 MF et accorde un prêt sans intérêt sur 18 ans de 94,5 MF.



AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

200 rue Marceline B.P. 818 - 59508 DOUAL

Tél: 03 27 99 90 00 - Fax: 03 27 99 90 15 Web: http://www.eau-artois-picardie.fr

LOIRE-BRETAGNE



3^{ème} CARREFOUR DES GESTIONS LOCALES DE L'EAU

30 ET 31 JANVIER 2002 - RENNES

Les 30 et 31 janvier à Rennes se tiendra le 3ème carrefour des gestions locales de l'eau, organisé par la Région Bretagne et le Réseau Idéal avec le concours de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, et résolument placé sous le signe de l'Europe, sur le thème : anticiper pour mettre en œuvre les directives européennes.

AU PROGRAMME:

Des séances plénières

- Les directives européennes et leurs conséquences sur la gestion locale de l'eau
- Eaux et accidents climatiques
- L'eau et l'environnement : quelle vision politique ?

Des ateliers

- Gestion et organisation territoriale de l'eau
 - Au vu de la législation française, où en sont les collectivités pour la mise en place des SAGE ? Quels sont leurs conséquences en terme d'aménagement du territoire et de gestion durable de la ressource en eau ? Les actions engagées ont-elles anticipées la législation européenne ? sinon quelles modifications apporter pour respecter les directives concernant les bassins hydrographiques?
- Eaux de pluies et de ruissellements, comment les maîtriser en ville ?
 - En ville, l'eau de pluie constitue une menace potentielle dont l'élu est responsable, son élimination coûte cher, et elle peut être à l'origine de pollution des milieux récepteurs ? Quels sont les moyens mis en œuvre par les Communes pour la récupérer, la stocker voire la dépolluer tout en respectant les exigences européennes ? Quelle est la place des moyens alternatifs pour gérer les eaux de pluies ? nouveaux types d'aménagement, utilisation de l'eau pour l'arrosage, ...
- L'assainissement non collectif
 - L'assainissement non collectif concerne entre 12 et 15 millions de personnes en France. Avant le 1er janvier 2006 les communes devront se doter d'un service public d'assainissement non collectif avec pour mission de contrôler la conception, la réalisation et l'entretien des installations afin de respecter le rendezvous réglementaire. Quels sont pour les communes les aspects juridiques, financiers et réglementaires essentiels à connaître pour cette mise à niveau ?
- Aménagement des cours d'eau et gestion des crues En matière de prévention des dommages provoqués par les inondations les moyens d'intervention des collectivités devraient être encore élargis par la nouvelle loi sur l'eau afin d'améliorer l'efficacité de leurs actions et mieux prévenir les dommages. La législation européenne et notamment la notion de bassin hydrographique sera-t'elle aussi à prendre en compte ? Quelles actions doivent être mises en place ? et à quelle échelle de territoire ?.

- Auto-surveillance des réseaux d'assainissements collectifs, outil de gestion ou contrainte d'exploitation ? L'auto-surveillance des systèmes de collecte a été instituée pour répondre aux exigences de la directive européenne sur le traitement des eaux résiduaires .Elle doit permettre d'améliorer l'exploitation, de créer une banque de données et de faciliter le contrôle de l'efficacité. L'auto-surveillance engaget-elle des investissement surdimensionnés ou bien est-ce un moyen de réduire les dépenses futures ?
- Comment une collectivité peut-elle gérer ses boues d'épuration?
 - Les statistiques nationales prévoient une augmentation de 50% des volumes de boues issues de STEP (dont près de 60 % sont destinées à la valorisation àgricole) d'ici à 2005, les exploitants de STEP s'inquiètent sur la pérennité des traitements et des éliminations dans le respect des directives eau et déchets. Quelles sont les différentes filières ? Comment choisir ? Y a-t'il des traitements alternatifs ? Peut-on maîtriser à la source la qualité et la quantité des boues ?
- Améliorer et renforcer l'information du public dans le domaine de l'eau
 - En pleines réflexions sur la Directive-Cadre (article 14) quelles informations et quelles actions les élus locaux peuvent-ils entreprendre en direction du public à propos de la protection de la ressource en eau dans leurs gestes quotidiens?
- Nitrates et protection de la ressource Pour se conformer à la directive "Nitrates", quel nouveau comportement en terme de fertilisation doit-on adopter? Quelles sont les principales mesures à prendre concernant les apports d'effluents, les restrictions d'épandages, ... ?

Des forums techniques

- Le contrôle des informations financières dans le rapport du délégataire
- EDF, un groupe international soucieux de l'environ-
- Coût de l'eau et gestion intercommunale : quelle solidarité

AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

Avenue de Buffon - B.P. 6339 45063 Orléans cedex 2

Tél.: 02 38 51 73 73 Fax: 02 38 51 74 74

Web: http://www.eau-loire-bretagne.fr

RHIN-MEUSE

DÉCISIONS DU COMITÉ DE BASSIN

Le Comité de Bassin Rhin-Meuse s'est réuni le 23 novembre sous la présidence de Claude GAILLARD, Vice-Président de l'Assemblée Nationale.

Le Comité a entendu le Président du Conseil d'Administration de l'Agence et le Commissaire du Gouvernement sur l'évolution des modalités d'aides à l'industrie et à la lutte contre la pollution des élevages (PMPOA). Il a mandaté le conseil pour finaliser avec la profession agricole les zones prioritaires concernées par la poursuite du PMPOA.

Il a été saisi par Madame le Préfet coordonnateur de bassin pour engager en 2002 la mise en œuvre des travaux consécutifs à l'adoption de la Directive-Cadre sur l'eau par les Etats-membres en décembre dernier. La Directive-Cadre adoptée par l'Europe en décembre 2000 fixe un cadre général de gestion des eaux aux Etats-membres et vise à atteindre dans les pays de l'Union un bon état écologique des eaux d'ici à 15 ans. Ce dernier est fortement inspiré par le modèle français de gestion des eaux par bassin hydrographique. Un état des lieux devra être produit pour chaque Bassin fin 2004. Le bassin Rhin-Meuse est concerné par deux districts hydrographiques, celui de la Meuse et l'Escault (avec le Bassin Artois-Picardie) et celui du Rhin. Ces deux districts sont caractérisés par leur vocation internationale. Les SDAGE devront être complétés pour inclure les Plans de gestion des deux districts accompagnés des mesures réglementaires, économiques et fiscales prévues. Le public sera consulté.

OBSERVATOIRE **DE L'EAU**

Le lundi 3 Décembre, dans le cadre des journées thématiques de l'Observatoire de l'Eau, Claude Gaillard, Président du Comité de Bassin Rhin-Meuse, Bernard Ingwiller, Vice-Président de l'Observatoire de l'Eau, et Daniel Boulnois, Directeur de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, ont reçu à l'Observatoire de l'Eau Vincent-Jacques Le Seigneur, Directeur de l'Institut Français de l'Environnement (IFEN). Ce dernier était venu présenter l'enquête nationale "Eau, assainissement et prix de l'eau" et ses déclinaisons pour les départements du bassin Rhin-meuse.

Des représentants des collectivités locales, des Conseils généraux, des associations des maires, des administrations, des associations de consommateurs et de protection de la nature ont participé à cette réunion.

AIDES POUR LA DÉPOLLUTION DES EAUX, LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES, L'EAU POTABLE ET LA SANTÉ PUBLIQUE

De l'ordre de 108 dossiers des collectivités, des industries, de l'agriculture et des associations ont été examinés lors du dernier Conseil d'Administration. Ils ont fait l'objet d'un volume d'aides de l'Agence de l'Eau de 51 millions d'euros en faveur de la protection et de la reconquête des eaux et des milieux aquatiques du bassin Rhin - Meuse.



RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau s'est réuni le 22 novembre sous la présidence de François BARTHELEMY.

- Le Conseil a approuvé le budget 2002 de l'Agence de l'Eau qui s'élève en recettes et en dépenses à 317.860.104
 - Ce budget s'inscrit dans un contexte de stabilité des redevances conformément aux décisions des instances de bassin (Conseil et Comité de juillet 2001) mais de dynamisme en crédits d'intervention (aides).
- Le Conseil a été informé que la réforme du Programme de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole a été approuvée par la Commission Européenne et que le nouveau dispositif entrera en vigueur dès la publication des textes réglementaires (communiqué commun du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche et du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement en date du 31 octobre 2001).
- Le Conseil a engagé une réflexion visant à ce que l'Agence de l'Eau puisse apporter des aides au titre d'actions humanitaires ; une possibilité par ailleurs prévue pour les Agences de l'Eau dans le projet de loi sur l'eau.
 - L'Agence de l'Eau a été invitée à préciser le cadre général de ces aides à valider lors d'une prochaine réunion.
- Le Conseil a validé le principe d'élargir les aides à la lutte contre la pollution diffuse et dispersée des milieux aquatiques par les activités des artisans aux Chambres des Métiers de Lorraine. Une action similaire devrait être initiée en Alsace et en Champagne-Ardenne.
- Le Conseil a accepté la proposition de l'Agence de l'Eau d'accompagner les investissements prévus à la demande de l'État dans le cadre de VIGIPIRATE RENFORCE pour la sécurité de la production et la distribution de l'eau potable.
- Le Conseil a pris connaissance de l'état du fonctionnement des ouvrages d'épuration des industries et des collectivités du bassin.

Pour les collectivités, on peut noter un meilleur suivi général des boues destinées à l'épandage agricole alors que les taux de collecte insuffisants de la pollution restent un problème majeur dans les petites collectivités.

L'Agence de l'Eau a présenté un rapport sur les risques liés aux proliférations des algues toxiques. Les toxines libérées par les algues méritent une attention particulière ; cela avait été souligné lors du récent colloque "Eau et Santé" organisé par l'Agence de l'Eau. Le Conseil a autorisé l'Agence en liaison avec les services de la santé, à approfondir la connaissance des risques et à diffuser de l'information.

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

Rozérieulles - BP 30019 57161 MOULIN LES METZ

Tél.: 33 03 87 34 47 00 - Fax: 33 03 87 60 49 85

Web: http://www.eau-rhin-meuse.fr

SEINE-NORMANDIE



LA SITUATION EST ALARMANTE POUR LES PESTICIDES

La Directive-Cadre Européenne sur l'Eau, bientôt transcrite dans la future loi sur l'eau introduit un ambitieux objectif de reconquête d'un "Bon état écologique" des cours d'eau à échéance de 15 ans.

Ainsi, les politiques ponctuelles de prescription (normes de rejets) devront se transformer en une appréciation globale, tous usages confondus, des impacts sur la qualité du milieu. Pour l'Agence de l'Eau, c'est le passage d'une obligation de moyens (apporter des aides à la dépollution) à une obligation de résultats.

La première étape de l'application de cette Directive est consacrée à la réalisation d'un état des lieux avant 2005.

Ce bilan de la situation doit permettre de définir les orientations futures pour améliorer la situation.

Grâce à son réseau de 440 points de mesures pour les eaux superficielles, et 402 pour les eaux souterraines, l'Agence Seine-Normandie dispose ainsi d'un bon descriptif de la situation actuelle de la qualité des ressources en eau.

POUR LES EAUX SUPERFICIELLES ET SOUTERRAINES

- Les matières oxydables : Des progrès considérables ont été réalisés depuis 30 ans, avec le développement des systèmes d'assainissement. L'enjeu actuel est de fiabiliser ces installations et le traitement des rejets par temps de pluie.
- Les nitrates : Près du quart des points de mesure "Eaux souterraines" ont des teneurs maximales en nitrates supérieurs à 40 mg/l. 20 % de ces points ont des teneurs inférieures à 10 mg/l mais 12 % dépassent les 50 mg/l (NB : le seuil de concentration en nitrates est fixé à 100 mg/l pour fabriquer de l'eau potable à partir d'eau souterraine et à 50 mg/l pour les eaux superficielles).
- Les phosphates : Le flux arrivant à Rouen est passé de 60 t/jour en 1974 à 39 t/j en 1999. Une partie de cette baisse est attribuée à l'utilisation croissante de lessives sans phosphate, l'autre à des efforts particuliers menés dans le secteur industriel. En plus des actions préventives, basées sur une maîtrise des apports en engrais phosphatés, les stations d'épuration doivent continuer à s'équiper de traitement de déphosphatation.
- Les métaux : Depuis 1976, les flux de métaux dissous transitant à Poses sont en diminution pour le cadmium, le cobalt, le chrome, le mercure, le nickel, le plomb et le zinc. Bien que la Seine reste encore le fleuve français le plus pollué par le mercure, le cuivre, le cadmium et le plomb, c'est en partie le résultat des efforts menés auprès de la profession du traitement de surface. Ainsi, les concentrations de cadmium ont été divisées par 10 depuis 30 ans. Le cuivre, le titane, le vanadium, le fer et le manganèse suivent quant à eux une évolution moins nette.
- Les PCB : Présents dans l'estuaire de la Seine à des niveaux très élevés, leur concentration diminue constamment depuis 1978 mais elle reste néanmoins 5 à 6 fois plus importante que la moyenne nationale. A noter que la fabrication de PCB a été arrêtée en France en 1987 mais que certaines activités humaines, comme la combustion d'ordures ménagères ou la fabrication de peintures, de lubrifiants, de fluides caloporteurs... continuent à en générer.
- Les pesticides : La moitié des 371 captages contrôlés dans le cadre du réseau de suivi des eaux souterraines du bassin en 1999 est contaminée, la

- concentration étant supérieure à 0,1 ug/l sur 40 % du total. Dans le bassin, les nappes de Champigny, de la Craie du Jurassique et de l'Isthme du Cotentin sont les plus touchées. Cette situation alarmante et généralisée a incité le Ministre de l'Agriculture à engager récemment la procédure de retrait de l'homologation de l'atrazine et d'autres herbicides dérivés à compter du 30 septembre 2002. Toutefois, les tendances restent préoccupantes du fait de la forte rémanence des triazines, de l'apparition des molécules de substitution et de la présence avérée d'autres matières actives (isoproturon, diuron...).
- Les poissons : Rotengles, goujons, gardons, hotus, anguilles... redeviennent les hôtes des rivières. Dans le bassin, sur 33 espèces répertoriées, 26 sont de nos jours régulièrement comptabilisées. Ce constat traduit une nette amélioration par rapport aux années soixante, époque où la diversité et le nombre des poissons avaient régressé en raison de fortes pollutions des eaux.

POUR LES ZONES LITTORALES

- **⇒ La pollution microbiologique :** La pollution microbiologique (matières fécales humaines et animales) transmise par les réseaux d'assainissement, les réseaux d'eaux pluviales ou les fleuves côtiers est lourde de conséquences pour les activités économiques, pour la conchyliculture, ou pour la baignade en raison des risques sanitaires et épidémiolo-giques. Dans les années 1990, la situation n'était guère brillante. En une décennie, la situation s'est grandement améliorée. Les efforts ont porté sur la collecte des eaux usées et le traitement des rejets des stations d'épuration pour garantir une bonne qualité des eaux par temps sec. Mais, parallèlement, la pollution et les déclassements de qualité par temps de pluie se sont accrus.
- La pollution chimique : L'estuaire de la Seine reste le secteur français le plus contaminé par le cadmium et les PCB. Depuis cinq ans, les teneurs en cadmium diminuent grâce à l'arrêt des rejets du sous-produit de fabrication d'engrais phosphatés, le phosphogypse. Les PCB diminuent également même si leur concentration reste la plus importante en France.
- L'excès de nitrate : L'excès de nitrates est la troisième cause de contamination du Littoral et des eaux marines. En période estivale, certaines plages sont envahies par des "marées vertes", signe de la prolifération d'espèces indésirables de phytoplancton et de masse algale. Sur les Côtes Normandes, on trouve une espèce, appelée Dinophysis, qui secrète une toxine pouvant avoir des effets diarrhéiques pour les personnes qui ingèrent des coquillages contaminés.

POUR LES ZONES HUMIDES

La moitié de celles-ci a disparu en trente ans, avec une perte en qualité et en fonctionnalité, sous la pression conjointe de l'urbanisation, des extractions de matériaux et du drainage agricole. Face à cette disparition très préoccupante et compte tenu de leur intérêt, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie a mis en place une politique ambitieuse de préservation et de reconquête de ces milieux.

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

51. rue Salvador Allende - 92027 NANTERRE Tél. 01 41 20 16 00 - Fax 01 41 20 16 89

RHÔNE-MÉDITERRANÉE- L CORSE





NOUVEAUX EMPLOIS, NOUVEAUX SERVICES

I 200 JEUNES POUR UNE MEILLEURE GESTION DE L'EAU

Dans le cadre des dispositions prises en octobre 1997 par le Gouvernement pour développer l'emploi des jeunes (programme national "Nouveaux services emplois jeunes"), l'Agence de l'Eau s'est engagée à soutenir l'émergence de nouveaux services répondant aux objectifs de son 7ème programme d'intervention.

Cet engagement, aux côtés de l'Etat, constitue pour l'Agence une occasion de renforcer sa politique d'intervention sur des domaines qui justifient une activité de proximité pour l'amélioration de la ressource en eau.

L'image dynamique du déroulement du programme tient en 3 chiffres : **56** postes aidés en 1998, **394** en 1999, **603** en 2000, pour un objectif, atteint en juillet 2001, de 1 200 postes.

L'Agence de l'Eau a désormais sur son territoire un réseau de près de I 200 techniciens dont elle attend une amélioration de la gestion des ouvrages et des milieux aquatiques. Cet enjeu, qui correspond à un souci de meilleure efficacité des dépenses publiques d'investissement pour l'environnement, a incité l'Agence de l'Eau à intégrer, dans sa stratégie d'intervention, les éléments de ce réseau, partout où ils sont utiles.

L'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse a aidé les structures qui ont embauché des jeunes dans le cadre du dispositif national Nouveaux Services — Emplois-Jeunes, notamment lorsqu'ont été créés de nouveaux services dans les domaines suivants :

- police des branchements en assainissement urbain,
- assistance technique pour l'assainissement en milieu rural,
- développement et gestion de l'assainissement autonome,
- sécurisation de l'alimentation en eau potable des collectivités,
- mise en conformité des branchements au plomb,
- problématiques liées aux épandages,
- entretien et gestion des milieux aquatiques,
- éducation à l'environnement préparer une gestion citoyenne de l'eau,
- amélioration des pratiques d'irrigation, pollutions diffuses.

Les structures qui ont pu bénéficier de l'aide de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse au titre des emplois-jeunes sont les suivantes :

- ➡ les Collectivités Territoriales et leurs Etablissements Publics : départements, communes, groupements de communes, syndicats d'assainissement, syndicats d'eau potable, syndicats de bassin versant, ...
- ⇒ les autres personnes morales de droit public : Chambres d'Agriculture, Chambres des Métiers, Chambres de Commerce et d'Industrie...
- ➡ les organismes de droit privé à but non lucratif : associations d'usagers, associations de protection de l'environnement, associations de maires, fédérations et associations de pêche, fédérations ou syndicats professionnels...
- les personnes morales chargées de la gestion d'un service public : sociétés d'économie mixte, sociétés fermières (uniquement pour des activités non assurées jusqu'alors et liées à la mission de service public qui leur a été confiée)...

AGENCE DE L'EAU RHÔNE-MÉDITERRANÉE-CORSE

2-4, allée de Lodtz - 69363 LYON Cedex 07 Tél.: 04 72 71 26 00 - Fax: 04 72 71 26 03 Web: http://www.eaurmc.fr



ACTUALITÉS FRANÇAISES

DES NOUVELLES DE L'IFEN



LES FRANÇAIS JUGENT LEUR ENVIRONNEMENT **DE PROXIMITE**

Le numéro 70 des Données de l'Environnement publié par l'Institut Français de l'Environnement révèle le regard que les Français portent sur leur environnement de proximité. Il rend public les résultats des questions sur l'environnement demandées

par l'Ifen à l'Observatoire Interrégional du Politique (OIP) dans son baromètre annuel, le seul sondage à poser des questions aux Français sur leur environnement proche à une telle échelle (13 000 sondés).

L'enquête annuelle administrée par l'OIP a été complétée en 2000 par douze questions portant sur l'environ-nement à la demande de l'Ifen. Elle s'est déroulée par téléphone dans 19 régions sur la base d'échantillons représentatifs de 700 personnes en septembre 2000, soit un panel de 13 000 personnes. Originalité de l'enquête : les questions portent sur l'opinion du panel quant à son environnement proche ("là où vous habitez"), et non pas sur des problèmes globaux.

Les Français ne sont pas particulièrement sévères quand on leur demande d'évaluer l'évolution récente de leur environnement de proximité : 46 % pensent qu'il n'a pas changé ces dernières années, 34 % qu'il s'est amélioré et 19 % qu'il s'est dégradé. Ce sont les habitants du Nord-Pas-de-Calais et des Pays de la Loire qui sont les plus satisfaits (44 % pensent qu'il s'est amélioré et 57 % qu'il s'améliorera dans les prochaines années), les Corses et les Franciliens se montrant les plus critiques (respectivement 23 % et 25 % seulement pensent qu'il s'est amélioré). En dépit des problèmes liés aux pollutions d'origine agricole, la Bretagne se montre optimiste sur l'évolution future de son environnement à 54 %.

Contrairement à la plupart des sondages, où les Français se montrent inquiets sur la qualité de l'air en général (effet de serre, couche d'ozone...), ici, les sondés ne semblent pas préoccupés par la qualité de l'air qu'ils respirent (77 % des personnes interrogées qualifient « la qualité de l'air où ils vivent » de « pas inquiétante »). Serait-ce que les Français ne font pas la relation entre l'air qu'ils respirent au quotidien, qui ne leur paraît pas dangereux, et la question de la pollution de l'air comme problème d'environnement global ? Cependant, les habitants de certaines régions partagent moins cet optimisme, à commencer par les Franciliens (45 % ne la trouvent cependant « pas inquiétante »), mais aussi les habitants de PACA (67 %) et les Alsaciens (62 %). Ces même régions, qui connaissent le plus fort taux d'urbanisation, se distinguent également sur la question du bruit, dont la gêne est jugée « fréquente » au niveau national à 36 %, mais à 58 % en Ile-de-France, 50 % en PACA et 45 % en Alsace (et, bien évidemment, à 49 % dans les agglomérations de 100 000 habitants et 61 % dans l'agglomération parisienne).

Alors que la Corse et PACA, touchés par les incendies, et le Languedoc-Roussillon, où les inondations sont fréquentes, semblent inquiètes des risques naturels (respectivement 71 %, 57 % et 42 % des habitants de ces régions pensent que leur commune y est soumise), la Bretagne (10 %), l'Ile-de-France (12 %) ou la Basse-Normandie (16 %) se montrent sereines.

FAIBLE TAUX DE RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE

De décembre 1999 à avril 2000, l'IFEN et le Service Central des Enquêtes et Statistiques du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, en partenariat avec les Agences de l'Eau ont interrogées plus de 5000 collectivités locales sur leur service de distribution d'eau.

Le n° 71 des Données de l'Environnement présente un résumé de cette étude, riche en chiffres. Un des aspects intéressant de cette enquête est le faible taux de renouvellement des réseaux.

Le renouvellement actuel du réseau paraît faible. 41 % des communes ont renouvelé une partie de leur réseau en 1998. Le taux de remplacement (longueur des conduites remises en place divisée par la longueur du réseau existant) est de 1.1% pour les communes répondant positivement; on est ainsi sur un rythme de renouvellement de l'ordre du siècle. Une fois rapporté à l'ensemble des collectivités, ce ratio approche 0,6 %. Cela apparaît nettement insuffisant pour certains ouvrages, même en l'absence de références partagées sur la durée de vie des matériaux utilisés. La charge financière, lorsqu'elle est reportée, apparaîtra d'autant plus lourde pour les communes rurales. En effet, leur investissement pour développer la desserte a été subventionné par les aides publiques alors que le renouvellement n'y est pas éligible, de plus elles supportent des réseaux très étendus comme cela a été souligné plus haut.

UN SUIVI NATIONAL DES SDAGE

Institués par la loi n°92-3 du 3 janvier 1992, les Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) établissent les priorités de la politique publique de l'eau dans le bassin pour une période d'environ quinze ans Ils fixent ainsi pour chaque bassin les orientations fondamentales d'une gestion équilibrée de la ressource en eau et définissent de manière générale et harmonisée les objectifs de quantité et de qualité des eaux ainsi que les aménagements à réaliser pour les atteindre.

Les SDAGE développent six thèmes majeurs : gestion et protection des milieux aquatiques, gestion qualitative de la ressource, gestion quantitative de la ressource, gestion des risques de crues et d'inondations, organisation de la gestion intégrée, santé et sécurité de l'alimentation en eau potable.

Depuis quelques années, chacun des bassins s'est doté d'un tableau de bord dont les indicateurs permettent de suivre, pour chaque thème majeur du SDAGE, la réalisation des objectifs fixés. A la fin de l'année 2000, à la demande du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE), l'IFEN a élaboré un tableau de bord national de suivi des SDAGE.

A partir de ce travail, une plaquette vient d'être réalisée avec la coordination de l'IFEN, afin de présenter synthétiquement l'organisation du suivi des SDAGE, illustrée par des extraits des tableaux de bord de bassins et des indicateurs consolidés au niveau national.

IFEN

61, boulevard Alexandre Martin 45058 Orléans Cedex I

Tél.: 02 38 79 78 78 Fax: 02 38 79 78 70 web: www.ifen.fr

MATE

UN DÉBAT NATIONAL SUR LES RISQUES INDUSTRIELS

L'accident survenue à l'usine AZF de Toulouse a frappé les esprits par ses conséquences dramatiques et a provoqué la prise de conscience de l'existence de nombreux sites industriels potentiellement à risques sur le territoire français.

Le Premier Ministre a souhaité que soit engagée une réflexion sur ces questions et a proposé que soit tenu un débat national associant tous les acteurs concernés : collectivités, industriels, organisations syndicales, associations, scientifiques et services de l'Etat concernés, pour dégager les axes des réformes à mener en la matière.

26 tables rondes ont été organisées par les Préfets de région pendant la deuxième quinzaine de novembre et une table ronde nationale a eu lieu à Paris le 11 décembre.

Ce débat national est relayé par un site Web (http://debat-risques.environnement.gouv.fr/mate) auquel participent les Ministères chargés de l'Environnement, de l'Industrie, de l'Equipement et les DRIRE (Directions Régionales de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement).

Les risques, les politiques de prévention et les différents acteurs y sont présentés. Depuis le 27 novembre, un forum permet à chacun de participer au débat en laissant des questions, des commentaires et des opinions sur le sujet.

Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

20 avenue de Ségur - 75302 Paris 07 SP Tél.: 01.42.19.20.21 - Fax: 01 42 19 11 23 Web: http://www.environnement.gouv.fr/

.

IFARE

LA RECHERCHE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA VALLÉE DU RHIN SUPÉRIEUR

L'Institut Franco-Allemand de Recherche l'Environnement (IFARE) est soutenu par le CNRS dans le cadre de son programme "Environnement, Vie et Sociétés" et la Région Alsace.

Dans son bilan 2001, intitulé "La recherche pour comprendre et agir", dix thèmes de recherche sont abordés en quatre grandes parties :

- Les eaux souterraines,
- Les écosystèmes alluviaux,
- L'atmosphère,
- Les installations classées pour la protection de l'environnement.

Remarquablement illustrés et didactiques, ces publications contribuent à une meilleure compréhension des phénomènes complexes qui régissent les milieux naturels, perturbés ou non, par les activités humaines, dans la région du Rhin supérieur.

Elles intéresseront les personnes en charge de l'intégration de l'environnement à des projets d'aménagement ou de production.

IFARE

23, rue du Loess - 67037 Strasbourg Cedex

Tél.: 03 88 10 67 96 Fax: 03 88 10 67 95

BRL

PROGRESSION GLOBALE **DE L'ACTIVITÉ EN 2000**

Depuis 1955, date de la création de la Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône Languedoc, BRL s'est largement diversifié et dispose d'un ensemble de compétences uniques dans les domaines de l'eau et de l'environnement.

- BRL-Ingénierie, le bureau d'études du groupe, a traité d'importants dossiers en 2000 :
 - Le lancement, en Inde, d'une étude sur la gestion intégrée du bassin versant de la Sabarmati, en partenariat avec l'Office International de l'Eau. BRL Ingénierie s'occupe des volets "ressources en eau de surface", "irrigation", "gestion de bassin" et "Système d'Information Géographique" de cette étude.
 - Le baptême, sur l'Île de la Réunion, des deux tunneliers - mesurant chacun 12 m de long, 3 m de diamètre et pesant environ 200 tonnes - de Salazie Aval et Salazie Amont. Le groupement BRLi-SCP-SECMO est maître d'œuvre de ce grand projet qui comprend un transfert d'Est en Ouest des ressources en eau de l'île pour l'irrigation du littoral Ouest.
 - Au Mozambique, BRL Ingénierie intervient sur le périmètre de Chokwe, qui a subi les inondations catastrophiques de février et mars 2000. Les travaux de réhabilitation qui étaient prévus sur financement de l'Agence Française de Développement ont été remplacés par des travaux de réparation des canaux, afin de remettre le périmètre en eau et de relancer la production agricole.
- BRL-Exploitation, chargée de la production et de la distribution d'eau en gros, a entrepris de diversifier ses cibles afin de faire face aux conséquences de la crise agricole, qui a affecté sa fourniture d'eau aux agriculteurs. C'est vers les industriels, les collectivités locales, les promoteurs de ZAC / ZI et de lotissements que BRL se tourne pour vendre son eau.
- BRL-Espaces naturels possède la plus importante pépinière d'espèces méditerranéennes du Languedoc-Roussillon. Elle est associée à une activité de travaux d'entretien d'espaces verts. Ainsi, c'est BRL qui met en œuvre les espaces verts de la Grande Motte. C'est aussi BRL qui intervient dans la réhabilitation de l'étang du Levant à Palavas.
- BRL est aussi impliqué dans le projet de transfert d'eau du Rhône vers la Catalogne. En 2000, la Generalitat de Catalogne a maintenu son choix de l'aqueduc du Rhône, fournisseur d'eau de bonne qualité, face au gouvernement espagnol qui préférerait pour l'instant une solution nationale.

1105, avenue Pierre Mendès France - BP 4001 30001 NIMES CEDEX 5

Tél.: 04 66 87 50 00 - Fax: 04 66 84 25 63

Web: www.brl.fr

CLUB ECRIN

PROCHAINES MANIFESTATIONS

Créé en 1990 par le CNRS et le CEA, avec le soutien d'Elf Aquitaine et de Rhône-Poulenc, ECRIN est devenu aujourd'hui un réseau de mise en relation et de veille, national et régional, reconnu.

ECRIN rassemble des acteurs provenant d'organismes de recherche, d'établissements d'enseignement supérieur, d'administrations, de ministères, de pôles technologiques régionaux, de grands groupes, d'entreprises petites et moyennes, industrielles ou de service.

ECRIN regroupe ainsi plus de 150 entreprises et plus de 30 organismes publics de recherche, établissements d'enseignement supérieur et pôles technologiques régionaux.

ECRIN propose une centaine de groupes de travail rassemblant plus de 2000 participants par an.

Voici le calendrier prévisionnel 2002 :

Jeu. 10/01 Journée sur le thème "Les émissions toxiques dans l'environnement, sur quelle base maîtriser les émissions toxiques dans l'environnement ? Quels rejets acceptables pour un environnement en bonne santé?"

Comité de pilotage de l'atelier "Perturbateurs endocriniens" - Action Mar. 15/01 CHIMIE ET ÉCOLOGIE

Ven 18/01 Comité de pilotage "Évaluation des risques en milieu marin" - Action CHI-MIE ET ÉCOLOGIE

Ven 19/04 Réunion du Comité de pilotage du GT "Perturbateurs endocriniens" - Action **CHIMIE & ECOLOGIE**

Mer 24/04 Journée de l'Environnement sur le thème 'Gestion des risques microbiens'' Club ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

• Déc 2002 Réunion plénière sur le thème "Les phénomènes de migration et de perméabili-**ESPCI** - Action MATÉRIAUX **POLYMÈRES**

ECRIN

32 Bd de Vaugirard - 75015 Paris Tél.: 33 (0) 1 42 79 51 00 Fax: 33 (0)1 42 79 50 99

Web: http://www.ecrin.asso.fr





12^E CONVENTION D'AFFAIRES SUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT 19-20 MARS 2002 - LYON

La 12^{ème} édition de Pollunove 2002, se déroulera les 19 et 20 mars prochain à l'Espace Tête d'Or de Lyon.

Durant ces deux journées, les donneurs d'ordre décisionnaires du secteur environnement auront l'opportunité de trouver, rapidement et efficacement, des solutions adaptées à leurs problématiques de protection de l'environnement et de lutte contre la pollution en rencontrant des prestataires et fournisseurs qualifiés.

Aux mêmes dates, l'Espace Tête d'Or accueillera la 7e convention d'affaires Destination Qualité 2002, et ce sont près de 500 décisionnaires majeurs de l'environnement et de la qualité qui s'y rassembleront.

Contact commercial - Inscription Pollunove 2002

Adhésion & Associés

71 rue des Tilleuls - 92771 Boulogne Cedex - France

Tél.: 33 (0) I 41 86 41 II Fax: 33 (0)1 46 03 86 26 E-mail: pollunove@adhes.com Web: www.pollunove.com



Lyon, Eurexpo, les 18, 19 et 20 avril 2001

La troisième édition du salon EquipVille dédié à l'équipement et à l'aménagement urbain se tiendra à Lyon EUREXPO du 23 au 25 avril 2002.

Un pôle Environnement (Eau, air, bruit, déchets, ...) sera

EquipVille propose aussi une série de colloques et d'ateliers à thèmes durant les trois jours.

CDO

Immeuble "Le Portant" 152, Grande Rue de Saint-Clair 69731 CALUIRE ET CUIRE CEDEX

Tél.: 33 (0) 4 37 40 31 61 Fax: 33 (0) 4 37 40 31 69 Web: www.equipville.com

LABORATOIRE CENTRAL DES PONTS ET CHAUSSÉES - LCPC

RÉORGANISATION DES THÉMATIQUES DE RECHERCHE EN 2000



L'année 2000 a d'abord été marquée, pour le Laboratoire Central des Ponts et Chaussées, par l'élaboration de son contrat quadriennal avec l'Etat pour la période 2001-2004.

Ce contrat est d'abord une réaffirmation par les tutelles de la vocation et du positionnement du LCPC comme "Organisme Public de recherche de premier plan, oeuvrant sur les champs du génie civil et urbain, de l'exploitation des infrastructures de transport et leur impact sur l'environnement ainsi que sur la prévention des risques".

Les cinq opérations prioritaires, recouvrant 80 % des activités de recherche et de développement du laboratoire, structureront sa vie scientifique au cours de la période du contrat, selon des proportions relatives également actées par le contrat quadriennal. Ces cinq orientations sont les suivantes :

- Valoriser les infrastructures et ouvrages existants ;
- Maîtriser le rôle de l'infrastructure dans la sécurité routière;
- Maîtriser les impacts des infrastructures sur l'environnement tout au long de leur cycle de vie ; sécuriser les ouvrages et les sites par une meilleure connaissance et maîtrise des risques ;
- Optimiser les ouvrages de Génie Civil en zones urbaines en prenant en compte leur caractère multiusage;
- Favoriser l'introduction de nouveaux matériaux et de nouvelles technologies dans le Génie Civil et l'exploitation des infrastructures routières.

Ces orientations se sont traduites par la définition de dix programmes de recherche-développement, structurées en opérations pluriannuelles.

L'année 2000 constitue ainsi une transition importante dans les activités de l'organisme, puisqu'elle se traduit par la clôture d'un certain nombre de thématiques de recherche et la réorganisation de nombre de celles en cours pour assurer plus de transversalité et de cohérence avec les orientations fixées par le contrat quadriennal.

En matière d'eau, on peut noter trois actions :

• Risque hydrologique et effluents urbains de temps de pluie

Cette opération coïncide sensiblement avec le volet urbain du principal thème d'action de la division Eau du LCPC : la maîtrise des eaux pluviales dans les espaces aménagés. Deux aspects complémentaires sont considérés : celui correspondant aux événements pluvieux courants, et celui où l'intensité des événements pluvieux conduit à raisonner en termes de risaue.

Concernant les événements courants, la recherche vise à une meilleure connaissance des phénomènes, tant du point de vue quantitatif (formation des débits) que qualitatif (pollution véhiculée par le ruissellement) ; d'un point de vue plus appliqué. ces connaissances doivent permettre d'évaluer les outils et méthodologies disponibles de gestion des eaux pluviales.

Le risque hydrologique lié aux pluies intenses est abordé de plusieurs points de vue : les outils de mesure et de surveillance en temps réel adaptés, les analyses et retours d'expérience de crues-éclair, la modélisation des écoulements superficiels dans le milieu urbain.

Une partie de l'action sur le risque hydrologique est intégré au programme "Risque inondation" du MATE.

2 Transferts de polluants dans les eaux de ruissellement et les sols

La mobilisation et le transport de polluants par les eaux de ruissellement, sur les surfaces imperméabilisées routières ou urbaines, d'une part, le devenir de ces polluants lorsque des eaux pluviales contaminées s'infiltrent dans des matériaux poreux : sols, matériaux de chaussées, d'autre part, ont fait l'objet de travaux relativement importants, au LCPC, au cours des dernières années. Ces actions se poursuivront, sur une problématique en cours de redéfinition, au cours des prochaines années.

Sur des sujets voisins, on peut également mentionner l'organisation par le LCPC, dans le cadre de l'activité du réseau NECER (Network of European Centrifuges for Environmental Geotechnic Research), d'un symposium international sur le thème de la modélisation physique et des essais en géotechnique de l'environnement. Ce symposium s'est tenu à La Baule, du 15 au 17 mai 2000. Ses différentes sessions ont traité notamment de la surveillance de la pollution et de l'instrumentation correspondante, des phénomènes de transport, des méthodes de traitement et de confinement de la pollution, des lois de similitude applicables à l'infiltration et au drainage, du comportement dans les sols des liquides à phase non aqueuse (NAPL), etc.

La traditionnelle journée technique organisée par le Service Technique des Bases Aériennes (STBA) et le LCPC, qui s'est tenue le 8 mars 2000, était également consacrée, cette année, à la "Pollution des Eaux Pluviales".

O La mesure des flux de polluants en assainissement urbain

Cette opération se termine en 2001. Il s'agit de mesurer en continu des concentrations de polluants par voie optique, de déterminer des vitesses d'écoulement et des champs de concentration dans les canalisations et des méthodes de validation et de synthèse des grandes quantités de données dans différents contextes de l'assainissement urbain. De nombreux résultats ont déjà été obtenus.

LCPC

58, boulevard Lefebvre - 75732 Paris Cedex 15

Tél.: 01 40 43 50 00 Fax: 01 40 43 54 98 Web: www.lcpc.fr

CNR

LA MISE EN VALEUR DU RHÔNE

En tant que concessionnaire des ouvrages hydroélectrique du Rhône, la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) est, depuis la promulgation de la loi n° 2000-18 (relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité), un producteur d'électricité indépendant.

A côté de cette activité industrielle, la CNR a effectué en 2000 le lancement opérationnel du programme décennal de restauration hydraulique et écologique du fleuve Rhône, qui constitue désormais le cadre de référence de la politique environnementale de la Compagnie. Ce programme vise à retrouver un fleuve vif et courant et à restaurer sa qualité écologique. Il associe, outre la CNR, de nombreux partenaires dont l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, l'Etat et les Collectivités Locales.

Durant cette première année de "rodage", la CNR a engagé plusieurs opérations de restauration.

La Compagnie a, par ailleurs, poursuivi son action en faveur du tourisme fluvial et de la découverte des milieux naturels riverains du fleuve.

L'année 2000 a aussi vu se poursuivre les démarches administratives liées à la clôture du dossier Rhin-Rhône. Transfert de biens acquis, des équipements réalisés, du foncier, retrait de l'actionnariat des collectivités de l'axe Saône-Rhin, la CNR a œuvré en faveur du règlement de ce projet sur lequel elle a travaillé plus de 20 ans. Elle a renouvelé cette année une demande d'indemnisation auprès de l'Etat.

CNR

2, rue André Bonin - 69316 LYON CEDEX 04

Tél.: 04 72 00 69 69 Fax: 04 72 00 67 38 Web: www.cnr.tm.fr

MIZI

"SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'EAU" 9, 16 ET 23 JANVIER 2002 - MONTPELLIER

L'institut des Sciences de l'Ingénieur de Montpellier (ISIM) accueille chaque année plus de 800 élèves-ingénieurs, répartis dans cinq filières pluridisciplinaires.

Le département Sciences et Technologies de l'Eau s'est fixé comme objectif de former des ingénieurs généralistes de l'eau capables d'une approche transdisciplinaire dans les secteurs allant de l'évaluation et la gestion des ressources superficielles et souterraines à la définition des filières de traitements des rejets, en passant par la conception des systèmes de transport et de régulation, le contrôle de la qualité des eaux, la production de biomasse en milieu naturel, la mise en place de schémas d'aménagement de rivières..

En troisième année, les élèves-ingénieurs sont placés en situation professionnelle. L'organisation et l'animation des séminaires scientifiques leur permettent d'entrer en contact avec les principaux acteurs du domaine de l'eau. Le programme de ces séminaires est étroitement lié aux sujets d'actualités du monde de l'eau, tout en offrant une vision prospective de ce que pourraient être les enjeux environnementaux de demain.

Pour cette première édition, trois thèmes sont retenus :

- Les procédés membranaires en assainissement (9 janvier),
- Le risque pluvial et les inondations (16 janvier),
- Les bio-indicateurs pour la qualité des milieux aquatiques (23 janvier).

Institut des Sciences de l'Ingénieur de Montpellier

Place Eugène Bataillon

34095 MONTPELLIER CEDEX 5

E-mail: seminaire-eau@isim.univ-montp2.fr Web: http://www.isim.univ-montp2.fr/seminaire-eau

INERIS

PREMIÈRE CERTIFICATION PLQ2000 D'UNE STATION D'ACQUISITION DE DONNÉES

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a mis en place avec l'INERIS le standard d'une station d'acquisition de données PLQ2000 (pluviométrie, limnimétrie, qualité des eaux).

Le le certificat de conformité aux spécifications PLQ2000 a été remis par INERIS, organisme de certification reconnu (norme ENS4501Î), dans le cadre du salon POLLUTEC le 05 décembre 2001.

Les spécifications PLQ2000 définissent l'ensemble des fonctionnalités et des caractéristiques d'une station d'acquisition de données polyvalente, depuis le signal du capteur jusqu'à la réception des données sur un poste

Le référentiel PLQ2000 permet :

- l'interconnexion entre réseaux de mesures,
- l'interchangeabilité des stations,
- la continuité de fourniture et la maintenance facilité,
- le maintien de la concurrence économique avec un cahier des charges indépendant des fournisseurs.

Outre l'intérêt de ce type de station pour les différents acteurs (Services d'Annonces de Crues, Directions Régionales de l'Environnement et autres utilisateurs publics et privés), ce nouveau référentiel devrait permettre aux industriels français du secteur de l'instrumentation, d'améliorer leur compétitivité sur les marchés européens et mondiaux dans les dix années qui viennent.

L'ensemble des tests, effectués par l'INERIS, sur la station NOE2000 de la société CENTRALP concernant notamment la collecte, le stockage et la transmission des données sur l'eau se sont révélés positifs. La station NOE2000 est donc la première station certifiée PLQ2000.

Le Ministère préconise désormais l'utilisation de stations PLQ2000 lors de tout appel d'offre passé par les services de l'environnement pour l'équipement ou la modernisation des réseaux de mesure, pour faciliter l'évaluation des offres et la réception des matériels.

Les spécifications PLQ2000 pourront évoluer en fonction des nouveaux besoins des utilisateurs et de l'arrivée sur le marché de nouveaux capteurs.

Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site internet dédié au concept "PLQ2000" : http://www.plq2000.com

INERIS

BP 2 - 60550 Verneuil-en-Halatte

Tél.: 03 44 55 66 77 Fax: 03 44 55 62 25 Web: www.ineris.fr

VIE DES SOCIÉTÉS

SEDE ENVIRONNEMENT

LE SUIVI DES ÉPANDAGES PAR GPS

A l'initiative de l'ADEME et du CEMAGREF, une étude sur la faisabilité du suivi des épandages des boues de station d'épuration basé sur le système de localisation par satellite GPS a été menée depuis 1997. SEDE Environnement a eu la charge du développement d'un pilote.

Les premiers essais ont mis en évidence les atouts de cette solution:

- L'aide à la localisation pour les opérateurs d'épandage,
- La régularité de l'application,
- La connaissance exacte des zones épandues.

SEDE ENVIRONNEMENT

BP 175 - 62003 ARRAS CEDEX

Tél.: 03 21 60 53 00 Fax: 03 21 07 22 09 E-mail: sede@sede.fr

SAFEGE

GESTION DES REJETS URBAINS PAR TEMPS DE PLUIE À METZ

Le SIVOM de l'agglomération messine, en association avec la ville de Sarrebruck, le CIE de Nancy et Safege, a décroché un des 6 financements accordés cette année par la Commission Européenne à des projets français dans le cadre des projets de démonstration Life Environnement. Cinquante dossiers français avaient été déposés. Une belle reconnaissance pour cet ambitieux programme visant à définir une stratégie de gestion des rejets urbains de temps de pluie intégrant la connaissance de la qualité du milieu récepteur.

SAFEGE

BP 727 - 92007 Nanterre Cedex

Tél.: 01 46 24 71 00 Fax: 01 47 24 77 88 Web: http://www.safege.fr

AXFLOX

DÉGRILLAGE FIN POUR LE TRAITEMENT SUR DÉVERSOIR D'ORAGE

Le nouveau STORMscreen de la Société AXFLOW se sert de la force hydraulique de l'eau comme force motrice. De ce fait le dégrilleur est autonome, et sans alimentation électrique.

Conçu comme une solution économique pour le prétraitement des déversoirs d'eaux d'orages installés en entrée de station et de bassins tampons, cette nouvelle conception de dégrillage offre un coût d'exploitation et de maintenance faibles et procure un dégrillage efficace.

En standard, un tambour perforé de 400mm de diamètre (une variante en 700mm existe) est associé à une roue à aubes équipée de brosses réglables Les eaux usées arrivent par la surverse du canal d'amenée au travers du dégrilleur, les solides de plus de 6 mm sont piégés. La force hydraulique des eaux dégrillées actionne une turbine située audessous du tambour perforé Cette turbine actionne à son tour en rotation la roue à aubes porte-brosses. Le brossage du tambour résultant assure en continu l'autonettoyage du système et réintroduit les solides supérieurs a la maille de 6 mm dans le canal principal.

Cette nouvelle conception de dégrillage auto-nettoyant traite des débits jusqu'à 400 l/s (en diamètre 400 mm) et 640 l/s (en diamètre 700 mm) pour une longueur de dégrillage de 2 mètres.

Option : Possibilité de fournir une motorisation et un système de surveillance avec enregistrement.

FONDATION ALTRAN POUR L'INNOVATION

APPEL À CANDIDATURES **POUR LE PRIX 2002**

En 2002, le prix de la Fondation Altran pour l'innovation distinguera des projets à fondement technologique susceptibles d'être appropriés par un ou plusieurs pays en développement. Ce thème, transversal, souhaite apporter des réponses à des besoins essentiels dans les domaines suivants : eau, alimentation, agriculture, santé, énergie, habitat, urbanisme, transports et communica-

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 01 février 2002.

Le vainqueur bénéficiera d'une année de conseils technologiques, soit l'équivalent d'un million d'euros.

ALTRAN

251, bd Pereire - 75017 Paris

Tél.: 01 44 09 64 00 Fax: 01 44 09 64 89

Web: www.fondation-altran-org.

AXFLOW

46-52, rue Albert - 75013 Paris

Tél.: 01 44 06 81 50 - Fax: 01 45 84 44 45

E-mail: axflow.env@wanadoo.fr

Web: www.axflow.fr

AUTOUR DU MONDE

SÉMINAIRE INTERNATIONAL SUR L'EAU

GESTION ET PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU -

5 - 6 FÉVRIER 2002 - CHLEF (ALGÉRIE)

L'Université Hassiba Benbouali de Chlef et l'Agence de Bassin hydrographique Cheliff-Zahrez (ABH-CZ) organisent un séminaire international sur l'eau les 5 et 6 février 2002 à Chlef.

Cette rencontre se veut être un forum d'échange d'idées entre chercheurs et gestionnaires pour débattre des problèmes liés à la ressource hydrique et préparer les actions à mettre en application pour une meilleure gestion et une préservation continue.

Les objectifs

- Développer chez le chercheur et le gestionnaire un esprit de débat sur des problèmes liés aux ressources hydriques à l'échelle d'un bassin versant,
- Mettre prioritairement en oeuvre une stratégie pour améliorer les réseaux de mesures afin d'assurer une meilleure prévention,
- Etablir les procédés de gestion des foyers de pollution et de protection des captages à l'échelle des bassins versants,
- Améliorer les actions d'alerte, de gestion des risques et de diagnostic, et favoriser l'émergence d'une politique de qualité.

Deux thèmes seront abordés

- Gestion quantitative des ressources en eau :
- Mobilisation et gestion des ressources
- Erosion et transport solide
- Gestion qualitative des ressources en eau :
- Impact des rejets domestiques, industriels et des activités agricoles sur la dégradation de la qualité des eaux superficielles
- Effets des engrais et produits phytosanitaires sur la contamination des eaux superficielles et souter-
- Vulnérabilité des nappes à la pollution

AGENCE DU BASSIN HYDROGRAPHIQUE

Cheliff - Zahrez

68, rue Frères Chaeib Eddour - B. P. 664 Chlef

Tél.: (03) 027 77 13 57 79 06 88

Fax: (03) 027 79 06 58

UN BUREAU MÉDITERRANÉEN **POUR L'ENVIRONNEMENT** ET LE DÉVELOPPEMENT **DURABLE**

.

Le Bureau d'Information Méditerranéen pour l'Environnement, la Culture et le Développement Durable (MOI-ECDSE) est une fédération d'organisations non gouvernementales (ONG) de la Méditerranée, traitant de questions relatives à l'Environnement et au Développement. MOI-ECSDE constitue une plate-forme technique et politique dont les objectifs principaux tournent autour de la protection de l'environnement naturel (flore et faune, biotopes, forêts, côtes, ressources naturelles, climat) et du patrimoine culturel (monuments archéologiques, agglomérations traditionnelles, villes, etc.) de la région méditerranéenne.

MOI-ECSDE publie le bulletin trimestriel "Sustainable Mediterranean", qui informe les ONG et les parties intéressées des questions essentielles de l'environnement concernant la région méditerranéenne.

Le MOI-ECSDE édite aussi un certain nombre d'études de cas.

WATER GLOBE 2002

.



UN PRIX POUR LES PROIETS DE GESTION DURABLE DE L'EAU

Le Water Globe Award 2002 est une idée conjointe de l'Etat Autrichien et l'Emirat d'Abu Dhabi pour promouvoir la nécessité d'assurer à chaque individu dans le monde un approvisionnement suffisant en eau via une plate-forme internationale recensant les projets qui vont dans ce sens.

Tous les projets peuvent concourir, qu'ils soient issus de particuliers, d'industriels ou d'institutions, à condition qu'ils traitent des catégories suivantes :

- Maintien de la qualité,
- Stockage et distribution,
- Gestion et usages efficaces,
- Epuration,
- Irrigation.

Plus concret sera le projet, plus il aura de chances de recevoir un des prix de 10 000 distribués dans chaque catégorie.

O. O. ENERGIESPARVERBAND

Landstrasse 45 - A-4020Linz - Austria

Tél.: + 43 732 6584 4386 Fax: + 43 732 6584 4383 E-mail: water.globe@aesv.or.at Web: www.waterglobe.at

SECRETARIAT MOI-ECSDE

Tripodon 28, 10558 Athens, Greece Tél.: + 301 3247268 - Fax: + 301 3225240

E-mail: moi-ee-env@ath.forthnet.gr Web: http://www.moi-ecsde.org

12 ème SYMPOSIUM SUR L'EAU DE STOCKHOLM

12 - 15 AOÛT 2002

Le Stockholm International Water Institute (SIWI) vient d'annoncer que le prochain Stockholm Water Symposium se déroulera du 12 au 15 août 2002. Il aura pour thème l'équilibre dans la compétition pour l'usage

Le symposium souhaite mettre en avant la situation dans les différentes parties du monde, aborder les solutions disponibles pour atteindre l'équilibre entre les différents usages et améliorer l'utilisation de l'eau.

SIWI

Sveavagen 59 - 113 59 Stockholm

• • • • • • • •

Tél.: 08 522 139 60 Fax: 08 522 139 61 Web: www.siwi.org

CEDEX

UN PORTAIL WEB SUR L'EAU EN ESPAGNE

Le Centre de Estudios y Experimentacion de Obras Publicas (CEDEX) vient de lancer le système espagnol d'information sur l'eau.

Baptisé HISPAGUA, il prend la forme d'un portail Internet accessible à l'adresse http://hispagua.cedex.es.

On peut ainsi accéder à des informations sur les institutions, les formations, la recherche et les congrès ; des bases de données sur la quantité et la qualité de la ressource en eau continentale sont complétées par des références bibliographiques techniques, économiques et réglementaires.

HISPAGUA est aussi le point focal espagnol du SEMIDE (Sytème Euro-Méditerranéen d'Information et de Documentation sur l'Eau).

CEDEX

Alfonso XII, 3 - 28014 Madrid

Tél.: 3491 335 75 15 Fax: 3491 528 03 54 Web: www.cedex.es

INSTITUT MASARYK

EXTENSION DES COMPÉTENCES EN 2000

En 2000, l'Institut MASARIK a obtenu de bons résultats. Tout d'abord grâce à la diversification de ses activités (approches intégrées des problèmes environnementaux), mais aussi grâce au sursaut d'activités apparu en République Tchèque en vue de l'accession du pays à l'Union Européenne. Ces activités concernent non seulement le développement des infrastructures, mais aussi l'évaluation des conséquences de l'application des différentes directives européennes.

TGM WATER INSTITUTE

Podbabska 30 - 16062 Prague 6

Tél.: (4202) 20 19 71 11 - Fax: (4202) 311 38 04

E-mail: info@vuv.cz Web: www.vuv.cz

ROUMANIE

UNE AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'AEP ET **D'ASSAINISSEMENT**

L'Association Roumaine pour l'Eau (ARA) a souhaité la création d'une Agence pour la mMdernisation des Infrastructures de l'eau.

Baptisée ADIA, elle a pour vocation d'assurer un montage financier aux travaux d'amélioration de la distribution d'eau et de l'épuration afin d'atteindre les standards imposés par l'Union Européenne.

Sollicitant les bailleurs publics et privés, les experts de l'ADIA mettent au point la partie financière des projets de construction ou de réhabilitation des réseaux et peuvent assurer une assistance technique à la gestion des services d'eau.

ADIA

202 A, Splaiul Independentei, Sector 6 Bucharest - Romania

Tél.: + 401 212 67 62 - Fax: + 401 212 66 78

E-mail: adia@ara.ro; office@ara.ro

Web: www.ara.ro

SMAGUA 2002

12 AU 15 MARS 2002 - SARAGOSSE

La 15^{ème} édition du salon international de l'eau et de l'environnement SMAGUA se tiendra à Saragosse du 12 au 15 mars 2002.

Les principales entreprises espagnoles et internationales seront présentes à ce rendez-vous.

SMAGUA

Carretera Nacional II, km 311 - E 50012 Zaragoza P.O. Box 108 - E 50080 Zaragoza (Espana) Tél.: (+34) 976 76 47 00 - Fax: (+34) 976 33 06 49 Web: www.smagua.com

LIBRAIRIE _

INRA EDITIONS

L'EAU DANS L'ESPACE RURAL

Le rôle de l'eau comme support d'une vie aquatique continentale diversifiée et exploitable, tel est le thème de cet ouvrage. Second volume de "L'eau dans l'espace rural", il fait suite à "Production végétale et qualité de l'eau "(INRA Editions, 1997).

Volontairement limité aux systèmes relativement peu perturbés que sont les rivières à truites et les lacs périalpins, il rappelle la complexité du fonctionnement de ces écosystèmes naturels et l'interdépendance des compartiments biologiques.

Il montre, en relation avec l'eutrophisation, comment le principe du tout-à-l'égout est en fait celui du « tout-à-l'eau » et quelles en sont les conséquences sur les ressources aquatiques (effets de l'enrichissement par excès de nutriments - azote, phosphore - lié aux activités agricoles mais aussi à l'urbanisation).

Il présente les différents outils de la bio-indication et des exemples de sensibilité aux perturbations de quelques groupes aquatiques.

Enfin, il propose une approche prospective plus intégrative pour étudier le fonctionnement des écosystèmes aquatiques et leur réaction face aux polluants.

Une synthèse accessible aux étudiants, enseignants, décideurs et tout citoyen, pêcheur ou non, inquiet de la dégradation des milieux aquatiques.

GESTION PISCICOLE DES GRANDS PLANS D'EAU

Cet ouvrage rassemble les contributions de 34 scientifiques spécialistes d'écologie et de gestion des poissons en milieu lacustre. Il fait le point des connaissances sur les communautés piscicoles des grands plans d'eau et leur gestion halieutique : caractéristiques et gestion piscicole des retenues hydroélectriques, place des peuplements de poissons dans les écosystèmes lacustres et impact de la gestion halieutique sur la qualité du milieu aquatique, évaluation de l'aptitude biogène des lacs par l'étude de la macrofaune benthique, présentation d'une exemple de diagnose type.

Toutes les méthodes d'étude des communautés de poissons sont abordées : l'utilisation de filets maillants verticaux, les techniques d'échantillonnage, d'échosondage et de marquage des poissons – comme l'usage de colorants dès le stade œuf – ainsi que les caractéristiques du déroulement de la fraie. Une présentation synthétique des méthodes de détermination de l'âge et de la croissance, accompagnée d'une bibliographie détaillée, aideront le lecteur à trouver l'information qu'il recherche.

La gestion halieutique en plans d'eau repose souvent, encore aujourd'hui, sur des soutiens de populations par des déversements de juvéniles dont il est démontré l'efficacité, en particulier pour l'omble chevalier.

L'ensemble de ces connaissances permet d'envisager l'usage de la modélisation dans la gestion des peuplements.

INRA EDITIONS

RD 10, 78026 Versailles Cedex Tél.: 33 (0) I 30 83 34 06 Fax: 33 (0) I 30 83 34 49

E-mail: INRA-Editions@Versailles .inra.fr

Web: http:/www.inra.fr/Editions.

TEC&DOC

DESSALEMENT DE L'EAU DE MER ET DES EAUX SAUMÂTRES



Certaines régions de notre planète sont menacées par de graves pénuries d'eau. Face à ce problème majeur de notre siècle, le dessalement de l'eau de mer se présente comme un moyen industriel fiable de production d'eau douce.

Cet ouvrage fait le point sur l'état actuel de l'art en ce domaine, dans une perspective à la fois technique et économique. Il permet au lecteur d'appréhen-

der les différentes technologies, les problèmes rencontrés, l'état du marché, les consommations énergétiques et les coûts comparés des différents procédés.

Il aborde l'association du dessalement avec différentes sources d'énergie (nucléaire, solaire) et d'autres procédés non conventionnels d'approvisionnement en eau douce de zones arides.

Il présente les procédés de dessalement qui ont fait l'objet d'étude en R&D mais n'ont pas débouché.

Il introduit et permet de prévoir les prochaines évolutions techniques.

EDITIONS TEC ET DOC

II, rue Lavoisier - 75008 Paris

Tél.: 01 42 65 39 95 Fax: 01 42 65 02 46 Web: www.lavoisier.fr

CIGB

LES BULLETINS TECHNIQUES 2001 SONT DISPONIBLES

Les derniers bulletins techniques édités par la Commission Internationale des Grands Barrages (CIGB) viennent de paraître. Il s'agit du :

- Bulletin 117: Le barrage-poids: un Barrage d'avenir -Synthèse et recommandations
- Bulletin 118: Systèmes d'auscultation automatique des barrages - Recommandations et exemples
- Bulletin 119: Réhabilitation des barrages
- Bulletin 120 : Aspects de la conception parasismique des barrages - Recommandations et exemples
- Bulletin 121: Tailings dams: risk of dangerous occurrences – Lessons learnt from practical experiences
- Bulletin 122 : Procédures de Calcul des barrages -Fiabilité et applicabilité.

COMMISSION INTERNATIONALE DES GRANDS BARRAGES

151, boulevard Haussmann - 75008 Paris

Tél.: 01 53 75 16 52 Fax: 01 40 42 60 71

Ifremer

L'EAU ET L'UNION EUROPEENNE : UN GUIDE SUR LA POLITIQUE, SA MISE EN ŒUVRE ET SES INSTRUMENTS

L'environnement en général et l'eau en particulier sont l'objet d'actions multiples (législatives, politiques, interventions financières de soutien ou d'incitation, de recherches) et horizontales aux politiques sectorielles traditionnelles: l'industrie, l'agriculture, l'économie, la coopération pour le développement, la santé, ...

Ces problématiques sont typiquement transfrontalières et partagées par l'ensemble des Etats-Membres de l'Union Européenne (UE).

Ce guide présente la synthèse du cadre de la politique de l'eau de l'UE et de sa mise en œuvre au travers d'outils législatifs et financiers, et en particulier ceux concernant la recherche. Il présente les différents volets de la politique de l'eau, de leurs instruments et leur articulation. Il aide les chercheurs qui veulent travailler dans le cadre communautaire à identifier les différents instruments de soutien ou de financement de projets.

Enfin, les chercheurs pourront y trouver les éléments pour appuyer l'argumentaire de leurs propositions de projets soumises aux procédures de mise en concurrence de la Commission Européenne.

RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES CÔTIERS **BREST, 8 ET 9 NOVEMBRE 2000**

Les actes de ces journées font état de réflexions, tant en France qu'à l'étranger, sur la restauration de marais, d'estuaires, de baies et de lagunes, incluant l'incidence sur les espèces et les ressources.

L'ouvrage regroupe une sélection des communications présentées devant un public de scientifiques, enseignants, aménageurs professionnels de la mer et conservateurs du littoral.

Y sont présentés quelques grands chantiers (lagunes de Venise et de Tunis, baie du Mont-Saint-Michel, estuaire de la Seine, ...), ainsi que des réalisations de tailles et de natures diverses.

Des aspects particuliers de la biorestauration sont abordés au travers du traitement biologique des vases, ou celui des pollutions par hydrocarbures.

Les aspects technico-économiques s'appuient sur des exemples accidentels ou naturels.

Les aménageurs et les sociétés d'ingénierie écologique pourront trouver, dans ces documents, critères et méthodes d'évaluation scientifique pour quantifier les coûts de restauration d'écosystèmes en fonction de l'importance des "dégâts".

EDITONS IFREMER

BP 70 - 29280 Plouzané Tél.: 33 (0) 2 98 22 40 13 Fax: 33 (0) 2 98 22 45 86 E-mail: editions@ifremer.fr

CEBEDOC

LE POUVOIR AUTOÉPURATEUR **DES RIVIÈRES**

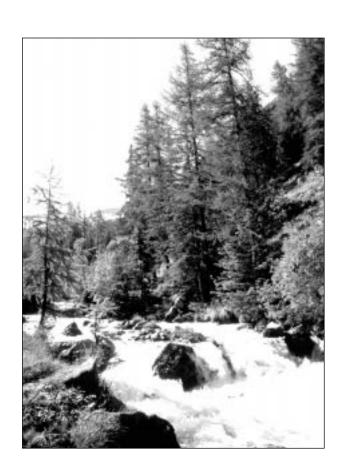
Curieusement, il n'existe pas en langue française d'ouvrage traitant de façon approfondie du pouvoir autoépurateur des rivières. Bien entendu le sujet est extrêmement vaste et touche à des disciplines multiples, qu'un seul auteur ne peut ambitionner de maîtriser. Néanmoins une introduction générale est très souhaitable, même si elle n'examine pas les processus. C'est ce que propose le présent ouvrage, qui cherche à formuler une approche chiffrée de chaque processus, sans pour autant schématiser arbitrairement ni masquer les innombrables interactions.

Après avoir discuté la notion d'autoépuration et situé les paramètres qui cherchent à l'évaluer, l'ouvrage passe en revue de façon détaillée les aspects essentiels de la rivière : rhéologie, dispersion longitudinale, échanges avec l'atmosphère, biodégradation, sédimentation, nitrification et dénitrification, photosynthèse. Il reprend ensuite de la hauteur pour esquisser une vue d'ensemble d'un cours d'eau pleinement développé, sans oublier une appréciation des ouvrages hydrauliques qui en modifient le faciès.

Le livre s'adresse aux hydrobiologistes, aux aménageurs, aux étudiants de Génie Sanitaire, aux environnementalistes, et en général à tous ceux qui ont le souci de comprendre et de préserver notre patrimoine naturel.

EDITIONS CEBEDOC

2, rue Armand Stévart - B-4000 Liège Fax: 32 4 254 03 63



LU DANS LA PRESSE ____

"AQUAE"

LE SPDE CONSULTÉ SUR LE DÉCRET SRU

Le décret d'application de la loi le SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains) préparé par le Ministère de l'Equipement fait l'objet de consultations auxquelles le Syndicat Professionnel des Distributeurs d'Eau a été invité. Le SPDE a confirmé son adhésion à une démarche participant au développement de la relation entre le service public et l'ensemble des clients finaux, mais a toutefois rappelé que les rédacteurs du décret devaient garder à l'esprit au moins trois des principes régissant l'organisation des services publics locaux :

- l'unité du service public : en particulier, il est essentiel de veiller à la délimitation technique précise de son étendue en maintenant le compteur général, qui seul permet de déterminer sans ambiguïté la limite des installations publiques et privées et des responsabilités qui s'y rattachent. L'intervention éventuelle d'un prestataire tiers ne doit en aucun cas diluer la responsabilité entre les différents acteurs du service ;
- l'égalité de traitement des usagers : le nouveau dispositif ne doit pas aboutir à traiter plus favorablement les abonnés individuels dans les immeubles collectifs que les autres abonnés du service, notamment au regard des prescriptions techniques ;
- l'équilibre économique du service : ce principe, rappelé par la loi nécessite l'adaptation de la structure tarifaire. L'individualisation des contrats ne doit ni se traduire par un transfert de charges d'une catégorie d'abonnés vers une autre, ni mettre en péril l'équilibre économique du service. La part abonnement de la tarification constituerait, à ce titre, le meilleur support des frais de gestion correspondants.

SPDE

83, Avenue Foch - 75761 Paris Cedex 16 Tél.: 01 53 70 13 56 - Fax: 01 53 70 13 41

UN NOUVEAU TITRE: "ENVIRONNEMENT STRATÉGIES"

VICTOIRE EDITIONS lance un nouvel hebdomadaire : "Environnement stratégies", qui aborde, dans le secteur de l'environnement, toutes les informations concernant l'économie, la finance et le changement durable.

Evènements, tour d'horizon international, analyses financières, emploi, agenda, textes officiels seront présents chaque semaine, avec les commentaires d'experts. "Information-Eaux" souhaite longue vie à ce nouveau

confrère.

"HYDROPLUS":

NOUVELLE MAQUETTE

Chaque mois, "HYDROPLUS" livre des informations économiques et technologiques sur le marché de l'eau, la situation de la ressource en France et dans le monde, avec des reportages sur le terrain, des enquêtes sur les tendances économiques et les évolutions technologiques.

La nouvelle présentation, plus aérée, le rend encore plus agréable à lire.

VICTOIRE EDITIONS

38, rue Croix-des-Petis-Champs - 75001 Paris Tél.: 01 53 45 89 00

Web . www.victoire-editions.fr

TESTEZ VOTRE STATION D'EPUR

Spécialement conçue pour réaliser durant 1 an le suivi d'une station d'épuration de moins de 10 000 équivalent-habitants, la mallette d'autosurveillance de l'Office International de l'Eau permet de réaliser les tests hebdomadaires suivants : limpidité, recherche du voile de boue, recirculation, décantation, ammoniaque, nitrate, phosphate (en option). Un kit de recharge permet de renouveller les réactifs d'analyses chaque

Poids: 5 kg - Dimensions: 46 x 33 x 15 cm



Prix: 2 300 F.HT* Recharge annuelle : 400 F.HT* * hors option phosphate



AVEC LA MALLE 'AUTOSURVEILI

Commande

Office International de l'Eau - Le CNFME 22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 77 71 15 - cnfme≪oieau.fr

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

UN ACCORD DE PARTENARIAT INNOVANT **AVEC FROST & SULLIVAN**

La société de consulting international Frost & Sullivan par le biais de sa branche France et l'Office International de l'Eau ont conclu un accord de partenariat concernant l'échange d'informations et l'optimisation de leur communications et de leur référencements internet.

Frost & Sullivan concentre une partie de ses activités d'études internationales sur l'analyse stratégique des industries de l'eau et a récemment ouvert son portail dédié à la valorisation de ses études stratégiques sur l'eau à l'adresse water.frost.com.

Les équipes de Frost & Sullivan travaillent en réseau aussi bien en Californie, à Londres qu'en Amérique latine, en Asie ou en Inde. Elles bénéficient du renfort de la branche Technical Insights dont la spécialité est le développement produits et les technologies émergentes. Le Water Group quant à lui se centre sur l'analyse des marchés et la définition de stratégies pour les industriels. L'intelligence économique est assurée par une équipe d'experts qui analysent le marché par traitement statistique, monitoring, recherche et veille compétitive.

Les services Documentation et Etudes de l'Office International de l'Eau travaillent en synergie pour fournir l'information scientifique la plus récente et la plus fiable pour assurer la réalisation de synthèses et études

faisant l'état de l'art sur des sujets pointus et actuels du monde de l'eau. Politique, économie, droit, traitements domestiques et industriels, pollution, santé: autant de problématiques qui peuvent être abordées tant au niveau macroscopique que local. Toute une équipe d'ingénieurs, de juristes et de spécialistes de l'information est mobilisée pour rechercher, classer et traiter l'information scientifique.

FROST & SULLIVAN

24 rue de Londres - 75009 Paris

Tél.: 01 42 81 22 44 Fax: 01 42 81 54 52 Web: http://www.frost.com

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - SNIDE

15, rue de Edouard Chamberland 87065 Limoges Cedex

Tél.: 33 (0) 5 55 11 47 47 - Fax: 33 (0) 5 55 11 47 48

eaudoc@oieau.fr - http://www.oieau.org/

31 Janvier - 2 Février 2002 Assemblée Générale Constitutive du Réseau des Organismes de Bassin d'Europe Centrale et Orientale "CEENBO" Sinaïa (Roumanie)

Secrétariat Technique Permanent du RIOB Office International de l'Eau 21, rue de Madrid - 75008 PARIS Tél.: 01 44 90 88 60 - Fax: 01 40 08 01 45 stp-riob@oieau.org - http://www.oieau.org



FORMATION PROFESSIONNELLE _____

		SESSIONS 2002		
DATE	REF.	TITRE		
28/01-01/02/02	02.B.01	Exploiter les usines de production d'eau potable - Initiation au traitement		
28/01-01/02/02	02.C.16	Les bases de l'hydraulique appliquées au réseau d'eau potable - Niveau I		
04-08/02/02	02.A.01	Notions de base sur la chimie de l'eau - 1° Degré		
04-08/02/02	02.C.32	Evolutions réglementaires et techniques en distribution d'eau potable		
04-08/02/02	02.1.02	Optimisation et fiabilité des installations électriques		
11-15/02/02	02.C.33	Maîtriser la qualité de l'eau dans les réseaux		
12-15/02/02	02.C.20	Qualification à la maintenance des disconnecteurs		
11-14/02/02	02.F.19	Initiation à l'assainissement		
11-15/02/02	02.F.02	Exploiter une station d'épuration à boues activées - 2° Degré		
11-15/02/02	02.F.07	Conception et dimensionnement - Module I		
18-22/02/02	02.C.17	Etude hydraulique d'un réseau : Pompage et distribution -Niveau 2		
18-19/02/02 19-20/02/02	02.B.11	Sécurité chlore : Intervention et échanges des bouteilles de chlore		
21-22/02/02				
18-20/02/02	02.B.17	Qualité et goût de l'eau		
18-22/02/02	02.F.01	Exploiter une station d'épuration		
18-22/02/02	02.S.02	Diagnostic et aménagement des cours d'eau		
18-22/02/02	02.F.05	Dysfonctionnement de l'épuration par boues activées		

Le détail de ces formations est disponible sur le Web : http://www.oieau.org/stages

Bulletin de Réservation (à faxer au 05 55 11 47 01)						
STAGE CONCERNE Référence : 0 2	LECNFME	N° SIRET : Code APE :				
Intitulé du stage		Les "Convention-C adresser:	onvocation-Facturation" sont à			
Dates :		☐ à l'organisme suivant :				
PARTICIPANT Nom et Prénom :						
Fonction : Service : Téléphone : E-mail:	Télécopie :	N° SIRET : Code APE : A M. ou Mme :				
SOCIETE: Adresse:		Fait à : Le :	Signature et cachet			

Office International de l'Eau - Le CNFME - 22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex Tél.: 05 55 | | 47 00 - Fax: 05 55 | | 47 0| - E-mail: stages@oieau.fr

Office International de l'Eau

Télécopie:

Téléphone :

E-mail: